

Tableau des tarifs et redevances applicables sur le territoire couvert par le Syndicat  
Communes de: BRETAGNE d'ARMAGNAC, CAZENEUVE, EAUZE, LAGRAULET, partie du hameau de CACARENS:LANNEPA

établi en vertu de la délibération du Conseil Syndical  
en date du 19 décembre 1967 .

TARIFS - EAU (régime général)

de 0 à 100 m <sup>3</sup> annuels	=	1,00 F le m <sup>3</sup>
de 101 à 200 m <sup>3</sup> annuels	=	0,90 F le m <sup>3</sup>
au dessus de 200 m <sup>3</sup> annuels	=	0,60 F le m <sup>3</sup>
taxe d'Etat (décret du 1.10.1954)	=	0,03 F le m <sup>3</sup>
location compteur entretien branchement	=	30,00 F par an et par compteur
<u>Assainissement</u> (abonnés desservis par ce réseau		
à partir du premier m <sup>3</sup>	=	0,70 F par m <sup>3</sup> enregistré au compteur (reprise d'eaux usées)

TARIFS PREFERENTIELS : Etablissements scolaires privés ou d'Etat (C.E.S.), les écoles communales primaires ou maternelles ne payant pas)

Régime général pour l'eau jusqu'à 900 m<sup>3</sup> annuels

Au dessus de 900 m<sup>3</sup> annuels = 0,20 F le m<sup>3</sup>

(taxe d'Etat de 0,03 F par an et location compteur, entretien branchement de 30,00 F annuels applicables)

Assainissement (à partir de premier m<sup>3</sup> = 0,25 le m<sup>3</sup>)

REDEVANCES DIVERSES

a) Branchements

(Fournitures et pose)	Ø NOMINAUX	FACTURATION
	15	
	40.60.80.100.125.150	240,00
	20	
	40.60.80.100.125.150	260,00
	26	
	40.60.80.100.125.150	280,00
	40	
	40.60.80.100.125.150	420,00
	60	
	60.80.100.125.150	500,00

b) Conduites

(Fournitures et pose)	Tranchée. le m	
	C.U. 16/18	8,40
	C.U. 20/22	11,10
	Fonte "Centriflex" de 25	8,00
	Fonte "Centriflex" de 40	9,60
	Fonte "Express" de 60	17,60

c) Prestation main d'oeuvre (sans fourniture)

par heure et par agent 7,00

d) Réparation compteur (gel, choc, surmenage)

tarif de la compagnie des compteurs plus la main d'oeuvre

e) Etalonnage compteur ( reconnu juste) 10,00

f) dégorgement branchement d'assainissement  
par intervention minima 7,00

e) déplacement compteur : Fournitures + main d'oeuvre.